



Sensibilisation information aéronautique & Incursions de piste

Prudence et vigilance accrue recommandées à LFNE

Ces derniers mois, divers REX, témoignages et constats ont mis en évidence une défaillance de la régie, gestionnaire de l'aérodrome, en matière :

- de diffusion de l'**information aéronautique**, tant concernant la mise à jour de la carte VAC que l'émission de NOTAM par une communication régulièrement :
 - **tardive** (i.e. le matin même à 0900 LOC pour une action en cours depuis 0700 LOC)
 - **incomplète** (i.e. NOTAM tellement succinct qu'il n'indique pas la nature de la contrainte)
 - **erronée** (i.e. mention de fermeture d'une seule piste alors que les deux sont occupées)... voire même les trois à la fois.
- de gestion des **incursions de piste dont aucun traitement efficace n'est assuré** à ce jour, notamment quant aux moutons pénétrant sur les chaussées aéronautiques depuis une bergerie voisine de l'aérodrome ou pour d'autres, autorisés par la mairie sur la plateforme par une convention qui n'aborde aucunement la sécurité aérienne et n'assure aucune sensibilisation des bergers aux particularités des activités aériennes.

Malgré de multiples échanges avec le gestionnaire, en l'absence d'une évolution positive de cette situation, l'attention des usagers de la plateforme de SALON-Eyguières (LFNE) est attirée sur la **nécessité de faire preuve d'une grande prudence et d'une vigilance accrue** dans la préparation des vols mais aussi dans leur exécution, notamment **lors de la reconnaissance terrain**, les REX déposés ayant montré le caractère parfois difficilement détectable voire indétectable de certains événements. (i.e. profil de piste 09/27 ne permettant pas de voir, depuis le seuil 27, des moutons positionnés sur le seuil 09 – l'alerte peut être diffusée par un pilote en circulation d'aérodrome).

Le présent bulletin, à vocation habituellement interne à l'ACRL, est diffusé via l'AUPASE à l'ensemble des usagers de LFNE afin de les sensibiliser à la problématique évoquée, assurer la meilleure détectabilité de toute défaillance dans les domaines cités et favoriser le partage d'information et si besoin la diffusion d'une alerte au plus tôt, chacun par ses canaux internes.

A défaut de la régie, les usagers prévoient d'assurer eux-mêmes la sensibilisation des bergers aux activités aéronautiques.